② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : CONSULTANTS ET MANAGEMENTS ASSOCIES — Néant ☐*

Exercice N clos le : 31/12/2019

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR : 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	209	214	
		Services *		215	218	659 257
				217		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
	Autres produits				230	5 668
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	664 925
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : ..... – immobilier : .....)				242	325 285
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 : 1 270)			244	6 365
	Rémunérations du personnel *				250	183 964
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	50 080
	Dotations aux amortissements *				254	9 099
	Dotations aux provisions				256	5 858
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259			262	18
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	580 668
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	84 257
Produits financiers (III) 280 : 107 229			Charges financières (V)		294	1
Produits exceptionnels (IV)					290	255 000
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347				300	255 000
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	33 426
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	158 059

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 : 312 : 158 059 — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles *				322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	33 426
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * 248		330	54 985
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D) 249)			251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*) 986		ZFU-TE (44. *octies* et *octies* A) 987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*) 981		JEI (44. *sexies* A) 989			
	ZRD (44. *terdecies*) 127		ZRR (44. *quindecies*) 138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*) 991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. *undecies*) 990			
	ZFANG 44. *quaterdecies* 345		Investissements outre-mer 344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 *sexdecies*) 992		Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*) 993			
Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit				346	350 : 109 392
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 *decies*)				655	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* A) 643		Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* B) 645			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* C) 647		Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* D) 648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite 641					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	137 078 : 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356	
	Déficits antérieurs reportables * ..... dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	137 078 : 372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2020

CONSULTANTS & MANAGEMENTS ASSOCIÉS - C.M.A
Société à responsabilité limitée au capital de 1 300 020 euros
Siège social : 9, rue d'Arcole à MARSEILLE (13006)
Immatriculée sous le numéro 414 897 249
Auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de MARSEILLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 158 059 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice ..... 158 059 euros

A la réserve légale ..... 40 000 euros

Solde ..... 118 059 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 424 201 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2016 : néant.

Exercice clos le 31 décembre 2017 :
67 264 euros, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 67 264 euros

Exercice clos le 31 décembre 2018 :
62 500 euros, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 62 500 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 Septembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

CONSULTANTS & MANAGEMENTS ASSOCIÉS - C.M.A
Société à responsabilité limitée au capital de 1 300 020 euros
Siège social : 9, rue d'Arcole à MARSEILLE (13006)
Immatriculée sous le numéro 414 897 249
Auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de MARSEILLE

EXTRAIT DU BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Certifié conforme
La Gérance



Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2020

Désignation de l'entreprise : CONSULTANTS ET MANAGEMENTS ASSOCIES — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 9 RUE D'ARCOLE 13006 MARSEILLE

SIRET : 4 1 4 8 9 7 2 4 9 0 0 0 1 0

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 1 2 — Durée de l'exercice précédent * : 1 2

ACTIF

Exercice N clos le 31/12/2019

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014 78 873	016 70 769	8 104
	Immobilisations corporelles *		028 87 953	030 76 328	11 625
	Immobilisations financières * (1)		040 1 572 964	042	1 572 964
	Total I (5)		044 1 739 790	048 147 097	1 592 693
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068 219 329	070 5 858	213 472
		Autres * (3)	072 14 341	074	14 341
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084 198 761	086	198 761
	Charges constatées d'avance *		092 2 807	094	2 807
	Total II		096 435 239	098 5 858	429 381
	Total général (I+II)		110 2 175 029	112 152 955	2 022 074

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 300 020
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	15 000
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	306 916
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	158 059
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	1 779 996
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	61 904
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 551)	172	180 175
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	242 079
	Total général (I + II + III)	180	2 022 074

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	379 992
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	255 000

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2020

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 2 022 074,29 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 158 059,28 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions

Informations et commentaires sur :
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Résultat des 5 derniers exercices

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	*de 01 à 03 ans*
Brevets	*07 ans*
Agencements, aménagements des terrains	*de 06 à 10 ans*
Constructions	*de 10 à 20 ans*
Agencement des constructions	*12 ans*
Matériel et outillage industriels	*05 ans*
Agencements, aménagements, installations	*de 06 à 10 ans*
Matériel de transport	*04 ans*
Matériel de bureau et informatique	*de 03 à 10 ans*
Mobilier	*de 05 à 10 ans*

1.2 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immos au début d'exo	Augmentat°	Diminutions	Valeur brute des immos à fin d'exo	Réév. légale Valeur d'orig. à fin d'exo
Fonds commercial Autres					
Terrains Constructions Install. tech., matériel, outill. industriels Install. générales, agencements divers Matériel de transport Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
TOTAL					

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortiss. au début d'exo	Augmentat° Dotations de l'exercice	Diminutions Amort. aff. élém. sortis	Montant des amortiss. à fin d'exo
Immobilisations incorporelles				
Terrains Constructions Install. techn., matériel et outillages industriels Install. générales, agencem., aménagem. divers Matériel de transport Autres immobilisations corporelles				
TOTAL				

5 - ETAT DES PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Autres provisions règlementées				
Provisions				
Sur immobilisations Sur stocks et en-cours Sur clients et comptes rattachés Autres dépréciations				
TOTAL				